

N° 413

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1988 - 1989

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 juin 1989.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

*au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un
texte sur le projet de loi portant amnistie,*

Par M. Marcel RUDLOFF,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Jean Pierre Michel, *député*, sous le numéro 809.

(2) Cette commission est composée de : MM. Jacques Larché, *président* ; Michel Sapin, *vice-président* ; Marcel Rudloff, *sénateur*, Jean-Pierre Michel, *député*, *rapporteurs*.

Membres titulaires : MM. Paul Masson, Etienne Dailly, Louis Virapoullé, Michel Dreyfus-Schmidt, Charles Lederman, *sénateurs* ; MM. Robert Le Foll, Michel Pezet, Guy Lordinot, Jacques Toubon, Francis Delattre, *députés*.

Membres suppléants : MM. Guy Allouche, Christian Bonnet, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Bernard Laurent, Michel Rufin, Jacques Thyraud, Jean-Pierre Tizon, *sénateurs* ; MM. Marcel Charmant, André Delattre, Mme Martine David, MM. Pierre Mazeaud, Pierre Lequiller, Jean-Jacques Hyest, François Asensi, *députés*.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : Première lecture : 702, 502, 696, 722 et T. A. 113.

Deuxième lecture : 746.

Sénat : Première lecture : 314, 354, 365 et T.A. 93 (1988-1989).

Grâce et amnistie.

Mesdames, Messieurs,

La commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie s'est réunie le jeudi 22 juin 1989 au Sénat.

Elle a tout d'abord désigné M. Jacques Larché, sénateur, en qualité de président et M. Michel Sapin, député, en qualité de vice-président.

Ensuite, M. Marcel Rudloff, sénateur, a été nommé rapporteur pour le Sénat et M. Jean-Pierre Michel, député, a été nommé rapporteur pour l'Assemblée nationale.

Après la présentation par les rapporteurs des positions adoptées par chacune des deux assemblées et après les observations de MM. Michel Dreyfus-Schmidt et Guy Lordinot, le Président, M. Jacques Larché, a constaté que la commission ne pouvait parvenir à un accord.